

ANNEXE 2 :

Fiche de candidature pour l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés au titre des fonctions exercées 2020

Professeurs agrégés		Année 20..
Fiche de candidature pour l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle au titre des fonctions exercées		
Corps et grade :	<i>Prérempli par I-Prof</i>	
Échelon au 31 août :	<i>Prérempli par I-Prof</i>	
Nom d'usage :	<i>Prérempli par I-Prof</i>	
Nom de famille :	<i>Prérempli par I-Prof</i>	
Prénom :	<i>Prérempli par I-Prof</i>	
Date de naissance :	<i>Prérempli par I-Prof</i>	
Établissement d'exercice principal au 1er septembre :	<i>Prérempli par I-Prof</i>	
Académie d'affectation ou organisme de détachement :	<i>Prérempli par I-Prof</i>	

Recevabilité : Les agents candidats à l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle de leur corps au titre des fonctions exercées doivent être classés au moins au 2e échelon de la hors-classe du corps des professeurs agrégés au 31 août et justifier de huit années de fonctions accomplies conformément aux dispositions de [l'arrêté du 10 mai 2017](#) modifié.

Si vous remplissez ces conditions de recevabilité, portez ci-dessous le détail des fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficiles ou des fonctions particulières accomplies au sein d'un corps enseignant, d'éducation ou de psychologue relevant du ministère de l'éducation nationale, justifiant la recevabilité de la candidature :

Corps d'appartenance	Dates de début et de fin d'affectation	Ecole/Etablissement d'affectation	Fonction exercée

Je certifie avoir pris connaissance de la note de service annuelle relative à l'accès à la classe exceptionnelle et fournirai en tant que de besoin les pièces justificatives attestant de l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je valide ma candidature

Date : [générée automatiquement lors de la validation par le candidat]

Prénom et nom du candidat :